

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DIPLOME DE NIVEAU 4



Brevet professionnel

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

RNCP 38314 délivré par le Ministère de l'Agriculture 2024

CFPPA - REINACH FORMATIONS



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer l'ensemble des tâches techniques et organisationnelles liées à la création, l'aménagement et l'entretien des espaces verts, parcs, jardins ou terrains de sport, telles qu'elles doivent être réalisées par un ouvrier hautement qualifié ou un chef d'équipe au sein d'une entreprise du paysage ou d'une collectivité.

PUBLIC CIBLÉ

Cette formation s'adresse aux **adultes demandeurs d'emploi, bénéficiaires de contrats d'insertion, aux salariés en reconversion professionnelle ainsi qu'aux personnes porteuses de projets professionnels dans le paysage.**

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent :

- être âgés de 18 ans minimum,
- justifier d'un niveau équivalent niveau 3 (CAP, BPA ou équivalent) ou d'une scolarité complète de seconde,
- participer à une session d'information collective suivie d'un entretien individuel de positionnement avec tests avant entrée en formation.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

- **Possibilité de prise en charge financière** des coûts pédagogiques selon le statut du candidat
- Rémunération selon le statut du candidat.
- Coût : tarifs entre 12,50 € à 25 € / heure en fonction du financement mobilisé. Contacter notre centre de formation pour obtenir un devis.

ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT



Le centre est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés seront proposés en cas de besoin et après étude du dossier.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

- Apports théoriques contextualisés
- travaux pratiques et mises en situation en centre (ateliers, visites)
- interventions de professionnels
- stages pratiques en entreprise (environ 420 h)
- possibilité de parcours individualisé selon projet et positionnement

Modalités d'évaluation :

- évaluation continue des 6 blocs de compétences (UC) tout au long de la formation
- évaluations certificatives en situations professionnelles ou par entretiens d'explicitations



! Quelques chiffres

- ✓ 85% de réussite au diplôme
- ✓ 53% d'insertion pro
- ✓ Satisfaction 7 sur 10

Moyenne sur les 3 années : 2020 à 2023

CONTENU DE LA FORMATION

Durée : **9 mois soit 812 heures en centre de formation et 420 semaines de stage.** ,

Le diplôme est composé d'unités capitalisables (UC), chacune correspondant à un bloc de compétences

• C1. SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

• C2. ORGANISER LES TRAVAUX SUR UN CHANTIER D'AMÉNAGEMENT

Préparer le travail pour un chantier
Coordonner le travail sur le chantier

• C3. RÉALISER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX

Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal
Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux

• C4. RÉALISER DES TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE VÉGÉTAUX

Réaliser des travaux de plantation
Réaliser des travaux de végétalisation par semis

• C5. METTRE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES

Réaliser des murets et escaliers
Mettre en place des revêtements

• C6 : S'ADAPTER À DES ENJEUX PROFESSIONNELS PARTICULIERS

Formations supplémentaires :

- Sauveteur Secouriste au Travail (SST)
- Autorisation d'intervention à Proximité des Réseau (AIPR) et habilitation électrique
- Initiation CAO/DAO (Conception et dessin assisté par ordinateur)
- Conduite d'engins (équivalence au niveau 1 du CACES)

POURSUITES DE FORMATION ET DÉBOUCHÉS

Débouchés professionnels principaux :

- ouvrier paysagiste autonome ou qualifié
- jardinier / technicien espaces verts
- chef d'équipe paysagiste
- animateur de chantier
- responsable d'entretien d'espaces verts

Poursuites de formation possibles :

- Certificat de spécialisation (CS) en construction paysagère, en arboriculture-élagage, etc.
- **BTSA Aménagements Paysagers** ou autres BTSA liés au végétal et à l'environnement.

LES +



Parc arboré de
42 hectares



Aire de
maçonnerie
paysagère

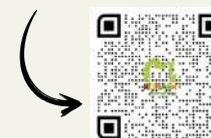
! CONTACTS

Via le formulaire
en ligne [ici](#)

ou en scannant
ce Qr Code



Plus d'infos ici



CFPPA - REINACH FORMATIONS

1031 Avenue Charles Albert
73290 LA MOTTE SERVOLEX
04 79 25 42 02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr

